

Conservatoire

à rayonnement communal
de musique, de danse
et d'art dramatique



Projet d'établissement
2026 – 2032





Le conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire occupe une place essentielle dans la vie culturelle de notre ville. Il est à la fois un lieu d'apprentissage, de découverte et de partage, mais aussi un acteur incontournable du rayonnement de notre territoire.

À travers ce nouveau projet d'établissement, nous affirmons notre volonté collective de poursuivre la dynamique engagée et d'inscrire l'avenir de notre conservatoire dans une trajectoire ambitieuse, ouverte et responsable. Dans un contexte où chaque euro investi doit l'être avec discernement, ce projet témoigne de l'effort constant de la commune pour préserver et renforcer ses équipements culturels, tout en s'inscrivant dans une démarche de sobriété économique et de gestion rigoureuse des deniers publics.

Nous savons pouvoir compter sur l'engagement exemplaire des équipes pédagogiques et administratives, sur la créativité des élèves et des artistes, ainsi que sur la richesse des partenariats tissés avec les structures éducatives, associatives et culturelles du territoire. Ensemble, ils font du conservatoire un lieu de transmission, d'innovation et d'épanouissement, au service de la population.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique culturelle que nous menons : une politique fondée sur l'égalité d'accès, le développement des talents, l'accompagnement de la pratique amateur et le soutien à la création. Il illustre la volonté de la municipalité d'allier exigence culturelle et responsabilité économique, au service d'une ville toujours plus vivante, solidaire et fière de son patrimoine.

Le maire de Ferney-Voltaire



FERNEY
VOLTAIRE | CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL
de musique, de danse et d'art dramatique

sommaire

07 | **Préambule**

08 | **Le conservatoire de Ferney-Voltaire**

- 09 | **Rappel des missions générales de l'établissement**
- 09 | **Présentation de la Ville de Ferney-Voltaire**
- 10 | **Chiffres clés du conservatoire en 2026**
- 14 | **Le conservatoire en action : enseignements et projets artistiques**

30 | **Les axes stratégiques du projet 2026–2032**

- 32 | **Le conservatoire, un lieu d'émancipation par la pratique artistique**
 - Développer l'offre de formation
 - Accompagner les parcours des élèves
 - Intégrer de nouvelles pratiques
 - Renforcer le rôle de pôle ressources
- 33 | **Un conservatoire de proximité et de coopération**
 - Développer les partenariats locaux
 - Renforcer l'ancrage transfrontalier
 - Valoriser les projets scolaires et périscolaires
 - Inscrire le conservatoire dans les réseaux régionaux et nationaux

36 | **Modes de faire**

- 37 | **Expérimenter**
 - Rechercher et agir

38 | **Les outils structurants**

- 39 | **Gouvernance et organisation**
 - Accompagnement et développement professionnel des enseignants
 - Équipements et accessibilité
 - Numérique intégré

44 | **Conclusion**

45 | **Annexes**

46 | **Remerciements**

- 26 | **Valeurs et offre artistique**
- 27 | **Construire un conservatoire qui résonne avec celles et ceux qui l'habitent**
- 27 | **Principaux enseignements de l'enquête**
- 28 | **Un conservatoire en mouvement : état des lieux et leviers d'action**

- 34 | **Un conservatoire ouvert à tous les publics**
 - Porter une attention particulière aux adolescents
 - Développer une offre artistique et culturelle pour tous
 - Favoriser la médiation et les rencontres
 - Valoriser les ressources documentaires et numériques

- 35 | **Un conservatoire engagé dans les transitions**
 - Déployer une politique écoresponsable
 - Intégrer les enjeux d'égalité et d'inclusion
 - Prendre soin des élèves et des familles
 - Favoriser l'innovation pédagogique

- 37 | **Travailler en mode projet**
 - Coopérer avec les usagers

- 39 | **Communication et visibilité**
 - Participation et implication des usagers
 - Développement et diversification des ressources

- 40 | **Échéancier consolidé des actions (2026–2032)**



“

GENÈSE DU PROJET

...

Élaborer un projet d'établissement est un acte fort : c'est affirmer des valeurs, analyser lucidement les réalités contemporaines et imaginer la formation des artistes de demain. Cette démarche s'inscrit dans un contexte en mutation et mobilise toute la communauté éducative. Elle repose sur les principes du service public : exigence, bienveillance et accompagnement collectif, afin d'offrir à chaque élève un espace d'épanouissement artistique ancré dans un monde en évolution.

UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE

...

Entre 2022 et 2025, ce projet a été construit dans une dynamique participative. L'équipe pédagogique et administrative a mené des séminaires, des ateliers thématiques, des diagnostics partagés et des rencontres territoriales. Un comité de pilotage a garanti la cohérence et l'engagement collectif. Cette réflexion a permis de dégager des valeurs humaines, artistiques et pédagogiques communes, formant aujourd'hui la base du projet d'établissement.

UN DOCUMENT STRATÉGIQUE ET VIVANT

...

Le projet d'établissement trace une ambition collective, structure une vision partagée et inscrit le conservatoire dans son environnement. Véritable boussole stratégique, il oriente les choix sur la durée du cycle 2026-2032, en s'appuyant sur les réalités sociologiques, économiques et culturelles du territoire. Validé par le conseil municipal, il engage pleinement la collectivité et répond aux exigences réglementaires liées au classement.

Conçu comme un outil vivant, le projet fixe un cap tout en laissant place à l'adaptation et à l'innovation pédagogique et artistique. Chaque axe est formulé à partir d'une problématique et décliné en leviers d'action, afin de guider les équipes dans une démarche structurée et cohérente. Son suivi reposera sur des étapes d'évaluation régulières, permettant d'observer les avancées, d'ajuster les orientations au fil du temps et d'assurer une mise en œuvre dynamique et réactive. Un bilan final viendra synthétiser les effets et l'impact du projet. Ainsi, ce projet se veut à la fois cadre structurant, espace de liberté et moteur d'une dynamique collective renouvelée.



FERNEY
VOLTAIRE | CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL
de musique, de danse et d'art dramatique

Le conservatoire de Ferney-Voltaire

enseigner
construire
bouger

...

LES MISSIONS GÉNÉRALES DE L'ÉTABLISSEMENT

...

Le conservatoire à rayonnement communal s'inscrit dans la Charte de l'enseignement artistique spécialisé, les textes réglementaires de classement et les orientations du Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP) 2023.

Il poursuit quatre missions fondamentales :

Former et accompagner | offrir une éducation artistique exigeante et accessible, diversifiée et adaptée aux parcours individuels.

Diffuser et créer | nourrir la vie culturelle locale en articulant création, diffusion et pratiques amateurs.

Coopérer et partager | renforcer les liens avec l'Éducation nationale et les acteurs du territoire pour construire une culture commune.

Répondre aux enjeux sociétaux | garantir l'égalité d'accès, l'inclusion, la diversité et la responsabilité citoyenne.

En phase avec les axes du SNOP 2023, le conservatoire affirme ainsi son rôle d'acteur culturel et éducatif majeur, au croisement de la formation, de la création et du lien social.

PRÉSENTATION DE LA VILLE DE FERNEY-VOLTAIRE

...

Contexte territorial et institutionnel

Située dans le département de l'Ain, en région Auvergne-Rhône-Alpes, Ferney-Voltaire compte 11 666 habitants (INSEE 2025) et bénéficie d'une position transfrontalière privilégiée avec Genève, au cœur du Pays de Gex. Ville cosmopolite en constante évolution, elle porte une identité forte liée à Voltaire, qui transforma le village en cité prospère au XVIII^e siècle. Le château de Voltaire, restauré en 2018, reste le symbole de cette histoire. Le centre-ville conserve un riche patrimoine, et la vie culturelle est animée par trois théâtres municipaux et de grands événements comme la Fête à Voltaire et la saison culturelle du pays de Voltaire.

Ouverte sur son environnement, la ville bénéficie de liaisons transfrontalières (transports publics genevois, bus à haut niveau de service) et sera desservie en 2028 par le Tram des Nations, une ligne de tramway transfrontalière, renforçant ainsi sa mobilité et son attractivité.

Le conservatoire à rayonnement communal

Créé en 1975 et classé en 2007, le conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire s'est imposé comme un acteur culturel majeur du Pays de Gex et du Grand Genève. Installé dans un bâtiment moderne depuis la grande extension réalisée en

2016, il a bénéficié également d'une rénovation importante et complète de son bâtiment historique, menée entre 2017 et 2024.

Aujourd'hui, il accueille environ 620 élèves encadrés par une trentaine d'enseignants, pour plus de 300 heures d'enseignement hebdomadaires en musique, danse et théâtre. Fidèle à une vision ouverte et exigeante, il forme des générations d'élèves venus de toute la région transfrontalière.

Un acteur culturel et stratégique

Le conservatoire joue un rôle structurant dans la vie artistique locale et s'appuie sur un solide réseau de partenaires : associations culturelles, établissements d'enseignement artistique, l'Association des Directeurs des Conservatoires de la Région Rhône-Alpes – Auvergne. L'ouverture intercommunale et transfrontalière constitue un levier stratégique pour l'avenir.

Une dynamique de transformation

Depuis 2020, l'établissement a engagé une profonde mutation pédagogique, artistique et institutionnelle. Un Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) a été créé en 2022, renforçant le lien avec le territoire. Des cadres structurants ont été co-construits (règlement des études, règlement intérieur, gouvernance renforcée) et validés en 2024.

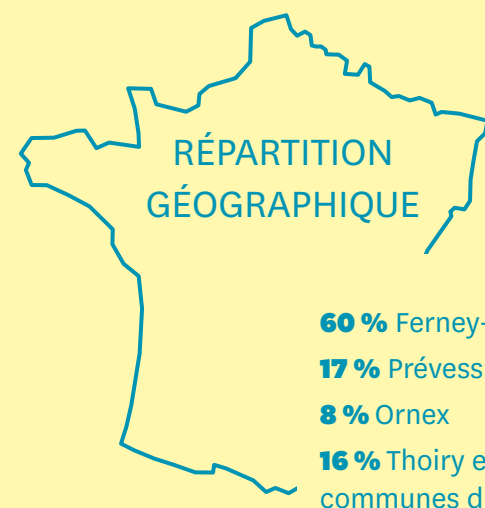
Chiffres clés du conservatoire en 2026



1975

CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1977 > École municipale
2007 > Labellisation CRC
2016 > Nouveau bâtiment
622 élèves inscrits
139 nouveaux élèves



5 000
élèves & familles
fréquentent ou passent dans
l'établissement chaque semaine



RÉPARTITION PAR ÂGE

> **553** - de 26 ans :

40 > 4-5 ans | **249** > 6-10 ans
168 > 11-14 ans | **87** > 15-18 ans
9 > 18-26 ans

> **65** + de 26 ans



35
agents

30 enseignants &
5 administratifs/techniques

Le conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire s'affirme comme un acteur structurant de la vie culturelle et éducative du Pays de Gex et du Grand Genève. Ses chiffres clés traduisent une dynamique forte, portée par une équipe engagée et une offre artistique diversifiée.

...

Musique | 473 élèves



Cycle 1 > **227** | Cycle 2 > **103**
Cycle 3 > **29** | Adultes > **23**
+ Éveil/initiation musique > **91**

Danse | 186 élèves



Cycle 1 > **65** | Cycle 2 > **26**
Cycle 3 > **1** | Adultes > **9**
+ Éveil/initiation danse > **85**

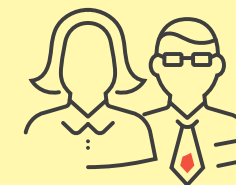


Théâtre | 42 élèves

Initiation > **32** | Cycle 1 > **10**



PEAC* > 1088
bénéficiaires/an
*Parcours d'éducation
artistique et culturelle



ÉQUIPE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

30 enseignants

24 musique | **2** danse
2 théâtre | **1** accompagnatrice

17 ETP

Enseignants équivalent
temps plein

Élaboration

d'un plan de formation
continue structurant

5 ETP

administratifs et techniques
1 directeur | **1** assistante
de direction | **1** secrétaire et
2 agents d'entretien

Accompagnement

validation des Acquis
de l'expérience (VAE) et
concours en cours pour
plusieurs agents

336 heures

hebdomadaire
d'enseignement
286 h > musique
40,5 h > danse
6 h > théâtre

Gestion

administrative
et pédagogique
assurée via DuoNet



**Rétrospective
de la ville
de l'année
2023**



**Rétrospective
de la ville
de l'année
2024**



**Rétrospective
de la ville
de l'année
2025**



1 000 000 €
BUDGET ANNUEL DU CRC

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS

240 000 €
sur 4 ans

Marché public instruments
Première tranche

60 000 €
annuel

pour les PEAC

+ 240 000 €
prévus

Seconde tranche
2026-2030

25 200 €

Subvention
départementale

370 000 €

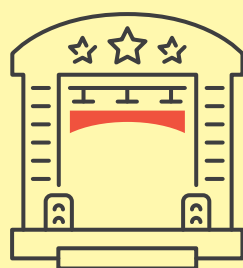
Recettes issues
des inscriptions

39
salles
de cours



Achats structurants

backline, pianos, percussions,
instruments à vent,
matériel de MAO



BÂTIMENT ET ÉQUIPEMENTS

39 salles de cours | **2** studios de danse
1 studio de musiques actuelles
1 studio de musique assistée par ordinateur
1 salle de répétition d'orchestre
3 salles dédiées à la formation musicale
2 auditoriums de 80 places | **1** théâtre aménagé



L'établissement est entièrement connecté

Chaque salle est équipée en matériel
numérique et informatique, permettant
le développement d'une pédagogie
interactive et innovante.



ACTION CULTURELLE

100 %

des enfants des écoles publiques bénéficient
d'interventions musicales dans le cadre du PEAC

35 000 €

Budget de l'action
culturelle

20 projets PEAC

En moyenne sont menés par an
depuis quatre ans



Programmation régulière

Concerts, spectacles, master classes, ateliers,
séminaires, créations, résidences d'artistes,
scènes ouvertes, portes ouvertes, cérémonies de
diplômes, biennale de danse et nombreux projets
interdisciplinaires

OFFRE ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Le conservatoire propose une offre complète, structurée et accessible à tous



Musique

16 instruments
enseignés
Cycles 1 à 3



Danse

Classique et jazz
Initiation et
cycles 1 à 3



Théâtre

Initiation et
cycles 1 et 2



Pratiques

amateurs,
résidences
d'artistes et
enseignements
spécialisés

Tarification

sociale favorisant
l'égalité d'accès

PRATIQUES COLLECTIVES



Orchestres

orchestre junior d'harmonie,
orchestre à cordes, Société
Musicale de Ferney-Voltaire,
Orchestre d'Harmonie du
Pays de Gex



7 chœurs

6 enfants et 1 mixte
adulte



Ensembles instrumentaux

guitares, flûtes, clarinettes,
saxophones, cuivres,
percussions

LE CONSERVATOIRE EN ACTION, ENSEIGNEMENTS ET PROJETS ARTISTIQUES

...

Artistes en herbe

Éveil musical | Éveil cordes | Éveil danse | Parcours découverte | Initiation danse

Période d'éveil et de sensibilisation, ce parcours s'adresse aux enfants âgés de 4 à 6 ans (musique) ou de 4 à 7 ans (danse) souhaitant découvrir la musique et la danse dans un esprit d'ouverture et au travers d'activités ludiques.

Ce parcours peut constituer le premier temps d'apprentissage qui pourra se poursuivre dans le cadre du parcours diplômant ou bien constituer une fin en soi, au titre de la découverte et pour le plaisir de partager des moments collectifs au sein d'un établissement culturel.

Il s'étend sur trois ou quatre années, de la moyenne section au cours préparatoire pour la musique ou au CE1 pour la danse, et comprend l'éveil musical, l'éveil danse, l'initiation danse.



Éveil musical

Pour les enfants à partir de la moyenne section de maternelle, 4 ans au 31 décembre de l'année scolaire suivie.

Ces ateliers permettent aux très jeunes enfants d'entrer dans une pratique artistique par une approche sensorielle et ludique et d'acquérir des compétences vocales (jeux vocaux, apprentissage de chansons...) et corporelles (jeux dansés et rythmiques avec des petites percussions, illustrations sonores...).

Éveil cordes

Pour débiter une pratique instrumentale dès 5 ans de la même façon que les enfants apprennent à parler leur langue maternelle. Nous allons jouer de la musique sans la lire, comme les enfants apprennent à parler avant de savoir lire. Cette approche permet de développer la capacité à mémoriser, écouter, partager, observer, imiter...



Éveil danse

Le conservatoire propose pour les enfants âgés de 4 et 5 ans une phase d'éveil corporel, sous forme de cours d'une durée de 45 minutes hebdomadaires. Dans le cours d'éveil à la danse, on s'éveille, à soi, à l'autre, on se rencontre, on s'approprie et ensemble on expérimente. Tout se passe autour de la musique, et avec elle, nous entrons dans le plaisir du jeu.



Parcours découverte



(vents-percussion-harpe)

Le parcours découverte a été créé afin d’offrir aux enfants entrant en classe de CP, une initiation à la pratique collective chorale et orchestrale et dans le but de leur faire découvrir certains instruments proposés au conservatoire.

Le parcours s’articule autour d’une partie chorale de 45 minutes tout au long de l’année puis d’une partie instrumentale de 30 minutes en deux étapes :

1^{er} trimestre (de septembre à décembre) : découverte des instruments par petits groupes. À l’issue des découvertes chaque enfant choisira un instrument.

2^e et 3^e trimestre (de janvier à juin) : initiation à l’instrument choisi pour le reste de l’année en semi-collectif.



Initiation danse

Pour les enfants âgés de 6 et 7 ans, tronc commun entre le classique et le jazz, consistant en l’apprentissage des outils permettant une meilleure approche des deux disciplines.

Développement de la musicalité, de l’habileté corporelle, de la relation aux autres, expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux de la danse, incitation à la découverte du spectacle vivant.

| ÉVEIL MUSICAL

	Durée hebdo	Âge requis	Conditions d’accès
Éveil musical 1	45 min	4 ans	Ouvert à tous dans la limite des places disponibles
Éveil danse 1	45 min	4 ans	Ouvert à tous dans la limite des places disponibles

| ÉVEIL

	Durée hebdo	Âge requis	Conditions d’accès
Chœur des mômes (éveil musical 2)	45 min	5 ans	Ouvert à tous dans la limite des places disponibles Les élèves issus de l’éveil musical 1 sont accueillis en priorité
Éveil cordes 1 (violon ou alto)	45 min	5 ans	Ouvert à tous dans la limite des places disponibles Les élèves issus de l’éveil musical 1 sont accueillis en priorité
Éveil danse 2	45 min	5 ans	Ouvert à tous dans la limite des places Les élèves issus de l’éveil danse 1 sont accueillis en priorité

| PARCOURS DÉCOUVERTE

	Durée hebdo	Âge requis	Conditions d’accès
Parcours découverte	1 h 15 (45 min chorale + 30 min instrument)	6 ans	Ouvert à tous dans la limite des places disponibles Les élèves issus des éveils musicaux sont accueillis en priorité
Éveil cordes 2 (violon, alto ou violoncelle)	45 min	6 ans	Ouvert à tous dans la limite des places disponibles Les élèves issus de l’éveil cordes 1 sont accueillis en priorité
Initiation danse 1	1 heure	6 ans	Ouvert à tous dans la limite des places disponibles Les élèves issus de l’éveil danse 2 sont accueillis en priorité

| INITIATION DANSE

	Durée hebdo	Âge requis	Conditions d’accès
Initiation danse 2	1 heure	7 ans	Ouvert à tous dans la limite des places disponibles Les élèves issus de l’initiation danse 1 sont accueillis en priorité

Musique

Pratiques collectives | Parcours diplômant | Parcours personnalisés



Ce parcours s'adresse aux élèves qui souhaitent débiter ou poursuivre l'apprentissage d'une discipline et perfectionner leurs connaissances dans un cadre progressif. L'ensemble des cursus qu'il propose regroupe les piliers fondamentaux de l'enseignement artistique :

- > La pratique d'une discipline instrumentale
- > La pratique d'ensemble (chant choral, musique de chambre, ensembles et orchestres)
- > La formation musicale (notation musicale, repères historiques, connaissances stylistiques, composition, écriture, histoire de la musique...)
- > La production artistique

Pratiques collectives

Orchestre d'harmonie junior

Niveau requis : 3^e année d'instrument et sur avis du professeur
Répétition hebdomadaire : 1 heure

Orchestre à cordes

Niveau requis : 3^e année d'instrument et sur avis du professeur
Répétition hebdomadaire : 1 h 30



Société de musique de Ferney-Voltaire (association indépendante conventionnée)

Niveau requis : 2^e cycle instrument (cuivres et vents) et sur avis des professeurs
Répétition hebdomadaire : 2 heures
> Observation : inscription et adhésion auprès du bureau de l'association

Chœur d'enfants (11-17 ans)

Niveau requis : maîtrise de la voix – entrée sur audition
Répétition hebdomadaire : 1 h 15
> Observation : un élève ayant mué sera orienté vers le chœur adultes

Chœur mixte

Niveau requis : ouvert à tous
Répétition hebdomadaire : 2 heures

Ensembles vocaux 1^{er} cycle

Âge requis : 7-11 ans
Répétition hebdomadaire : 45 min
> Observation : partie chorale des cours de formation musicale, accessible hors cursus

Ensembles vocaux 2^e cycle

Âge requis : 12-17 ans
Répétition hebdomadaire : 45 min
> Observation : partie chorale des cours de formation musicale, accessible hors cursus

| FORMATION MUSICALE

Niveau	Durée du cycle	Temps hebdomadaire	Disciplines incluses	Validations
1 ^{er} cycle	4 ans	1 h 30 1 h 45 en 4 ^e année (AF4) + une pratique collective obligatoire dès AI3	45 min de chant choral	En cours de cycle : contrôle continu Fin de cycle : contrôle continu + examen
2 ^e cycle	4 ans	1 h 45 1 h 30 en 4 ^e année (BF4) + une pratique collective obligatoire	45 min de chant choral (sauf BF4)	En cours de cycle : contrôle continu Fin de cycle : contrôle continu + examen
3 ^e cycle	2 ans	1 h 30 + une pratique collective obligatoire		En cours de cycle : contrôle continu Fin de cycle : contrôle continu + récital de fin d'études
1 ^{er} cycle ados/adultes	2 ans	1 h 30 + une pratique collective obligatoire		En cours de cycle : contrôle continu Fin de cycle : contrôle continu + examen

| INSTRUMENTS

Niveau	Durée du cycle	Disciplines obligatoires	Disciplines complémentaires conseillées	Validations
1 ^{er} cycle	3 à 5 ans	Cours d'instrument : 30 min / hebdo Formation musicale	Orchestre d'harmonie junior ou orchestre à cordes (sur avis du professeur) Chœur d'enfants ou Chœur mixte	En cours de cycle : contrôle continu Fin de cycle : contrôle continu + examen instrumental devant jury
2 ^e cycle	3 à 5 ans	Cours d'instrument : 45 min / hebdo Formation musicale	Orchestre d'harmonie junior ou orchestre à cordes (sur avis du professeur) Société de musique (sur avis du professeur) Chœur d'enfants ou Chœur mixte	En cours de cycle : contrôle continu Fin de cycle : contrôle continu + examen instrumental devant jury
3 ^e cycle	2 à 4 ans	Cours d'instrument : 1 heure / hebdo Formation musicale Pratique collective instrumentale et/ou chorale		En cours de cycle : contrôle continu Fin de cycle : contrôle continu + examen instrumental devant jury

Parcours personnalisés

PARCOURS FORMATION MUSICALE

Les cours de formation musicale peuvent être suivis indépendamment du cursus complet. Ils suivent néanmoins le rythme et les règles du cursus traditionnel, mais ne donnent pas droit à un diplôme.

PARCOURS PERSONNEL INSTRUMENT

Ce parcours s'adresse aux élèves nécessitant une sortie du cursus traditionnel. Après avis de la direction et des professeurs concernés, il s'inscrit dans la continuité de l'apprentissage instrumental pour une période d'une année renouvelable une fois et se compose comme suit :

- > une pratique collective vocale et/ou instrumentale obligatoire
- > un cours instrumental de 30 minutes hebdomadaires

Ce parcours n'ouvre pas droit à un diplôme.



PRATIQUES COLLECTIVES POUVANT ÊTRE SUIVIES HORS CURSUS

| PRATIQUES VOCALES

Chœur d'enfants (11-17 ans)

Niveau requis : maîtrise de la voix – entrée sur audition

Répétition hebdomadaire : 1 h 15

- > Observation : un élève ayant mué pourra être orienté sur le chœur adultes

Chœur mixte

Niveau requis : ouvert à tous

Répétition hebdomadaire : 2 heures

Ensembles vocaux 1^{er} cycle

Âge requis : 7-11 ans

Répétition hebdomadaire : 45 min

- > Observation : partie chorale des cours de formation musicale, accessible hors cursus

Ensembles vocaux 2^e cycle

Âge requis : 12-17 ans

Répétition hebdomadaire : 45 min

- > Observation : partie chorale des cours de formation musicale, accessible hors cursus



| PRATIQUES INSTRUMENTALES

Ensemble de flûtes adultes

Niveau requis : niveau avancé, après avis du professeur

Ensemble de clarinettes

Niveau requis : niveau avancé, après avis du professeur

Ensemble de saxophones

Niveau requis : niveau avancé, après avis du professeur

Ensemble de guitares

Sur avis du professeur



Les diplômes délivrés

Fin de 1^{er} cycle

L'attestation d'études musicales (AEM) est obtenue lorsque toutes les pratiques sont validées :

- > Réussite de l'examen de fin de 1^{er} cycle en formation musicale
- > Réussite de l'examen de fin de 1^{er} cycle en pratique instrumentale
- > Suivi régulier et investissement dans une pratique collective

Fin de 2^e cycle

Le brevet d'études musicales (BEM) est obtenu lorsque toutes les pratiques sont validées :

- > Réussite de l'examen de fin de 2^e cycle en formation musicale
- > Réussite de l'examen de fin de 2^e cycle en pratique instrumentale
- > Validation de la pratique collective par le contrôle continu tout au long du cycle

Fin de 3^e cycle

Le certificat d'études musicales (CEM) est obtenu lorsque toutes les pratiques sont validées :

- > Réussite de l'examen de fin de 3^e cycle en formation musicale
- > Réussite de l'examen de fin de 3^e cycle en pratique instrumentale
- > Validation de la pratique collective par le contrôle continu tout au long du cycle



Danse

Danse classique | Danse jazz | Danse adultes | Parcours diplômant



Danse classique

La pratique de la danse classique est une base extrêmement solide pour les enfants désireux de s'exprimer dans un espace dansé.

L'approche du corps, de son placement dans l'espace à l'équilibre général de la stature, est très précise. Il n'y a pas de danse classique sans le travail des contraires et un enseignement du placement rigoureux à la barre est demandé.

Tous les exercices proposés à la barre et au milieu guident l'enfant dans sa recherche de noblesse du mouvement, de la grâce du port de tête, d'une meilleure compréhension de l'équilibre du corps, qui mieux ressenti, redessinera sa stature et son maintien.

Placement des jambes, finition des pieds, définition des bras, positionnement de la tête sont travaillés à des degrés progressifs de complexité, le professeur adaptant ses exercices aux différents niveaux de pratique des jeunes.

Danse jazz

La danse jazz est une danse multiculturelle et multicolore dont les rythmes de base ont été glanés tout autour du monde, de l'Afrique ancestrale au folklore européen, en passant par les deux Amériques : un métissage fait de fantaisie et d'authenticité.

La danse jazz familiarise l'enfant avec les différents rythmes (accent, syncope, pulsation) et lui permet de découvrir son rythme intérieur. Cela renforcera son sens de l'équilibre, du tempo et de l'harmonie du mouvement.

Danse adultes

Les cours de danse adultes s'adressent à des élèves ayant déjà un niveau avancé. D'une durée hebdomadaire d'une heure et demi, ils n'ouvrent pas droit à un diplôme.



IMPORTANT

Pour suivre le cursus danse, un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse est exigé chaque année, au moment de l'inscription.

Cette obligation émane de la loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse, inscrite au livre III du code de l'éducation et de son Décret n° 2008-263 du 14 mars 2008 relatif aux dispositions réglementaires du livre IV du code de l'éducation et notamment de l'article R362-2.

| PARCOURS DIPLÔMANT

Niveau	Durée du cycle		Temps hebdomadaire	Disciplines incluses	Validations
1 ^{er} cycle Dès 8 ans	4 ans	1 ^{re} année	2 heures	1 h danse jazz et 1 h danse classique	En cours de cycle : contrôle continu
		2 ^e année	2 h 30	1 h 15 danse jazz et 1 h 15 danse classique	En cours de cycle : contrôle continu
		3 ^e année	2 h 30	Danse jazz ou danse classique	En cours de cycle : contrôle continu
		4 ^e année	3 heures	Danse jazz ou danse classique	Fin de cycle : contrôle continu + examen devant jury
2 ^e cycle	4 ans		3 heures	Danse jazz ou danse classique	En cours de cycle : contrôle continu Fin de cycle : contrôle continu + examen devant jury
3 ^e cycle	3 ans		3 heures	Danse classique	En cours de cycle : contrôle continu Fin de cycle : contrôle continu + examen devant jury

Les diplômes délivrés

Fin de 1^{er} cycle

L'attestation d'études chorégraphiques (AEC) est obtenue après réussite de l'examen de fin de 1^{er} cycle en danse jazz ou en danse classique.

Fin de 2^e cycle

Le brevet d'études chorégraphiques (BEC) est obtenu après réussite de l'examen de fin de 2^e cycle en danse jazz ou en danse classique.

Fin de 3^e cycle

Le certificat d'études chorégraphiques (CEC) est obtenu après réussite de l'examen de fin de 3^e cycle en danse jazz ou en danse classique.

Art dramatique

Découverte | Parcours diplômant

Découverte

ATELIERS D'INITIATION AU THÉÂTRE

- > Pour les enfants de 7 à 11 ans, 1 h à 1 h 30 par semaine
- > Pour les adolescents de 11 à 14 ans, 1 h à 1 h 30 par semaine

Pas d'évaluations, cet atelier a pour objectif de sensibiliser les enfants et les adolescents au jeu théâtral (dire et agir dans l'espace et devant les autres, jeux d'improvisations, exercices collectifs...).

Parcours diplômant

Artistes amateurs, spectateurs avertis ou candidats à l'aventure professionnelle, la classe d'art dramatique s'adresse à tous ceux désirant avoir une approche globale du théâtre et acquérir les bases d'une formation d'acteur.

Le cours se décompose en deux temps :

- > préparation : exercices corporels, diction, improvisation, respiration
- > travail de textes : analyses de textes, rapport à l'espace, interprétation



Les diplômes délivrés

Fin de 1^{er} cycle

L'attestation d'études théâtrales (AET) est obtenue après réussite de l'examen de fin de 1^{er} cycle.

Fin de 2^e cycle

Le brevet d'études théâtrales (BET) est obtenu après réussite de l'examen de fin de 2^e cycle.

Niveau	Durée du cycle	Temps hebdo	Validations
1 ^{er} cycle Dès 15 ans	1 an	1 h 30	Fin de cycle : contrôle continu + examen devant jury
2 ^e cycle	2 ans	1 h 30	En cours de cycle : contrôle continu Fin de cycle : contrôle continu + examen devant jury

En pratique

Suivi pédagogique

Suivi pédagogique

ÉVALUATION

Les évaluations permettent à l'élève de se situer au sein de sa classe et de son cycle tout au long de la scolarité. Elles aident à mesurer les progrès accomplis, mais peuvent aussi avertir l'élève d'une insuffisance et prévenir ainsi la déception d'un échec à l'examen de fin de cycle.



CONTRÔLE CONTINU

L'évaluation est un dispositif qui participe au principe même de formation. Elle s'appuie sur l'ensemble des pratiques réalisées par l'élève tout au long de sa scolarité au conservatoire. L'ensemble de ses activités représente un projet pédagogique global qui sera évalué dans sa totalité et de façon continue tout au long du cycle. Pour suivre et aider l'élève dans sa progression, un livret suivra le cursus de l'élève. Ce document retracera l'ensemble de ses activités et des projets suivis. Cet élément permettra la mise en place d'un contrôle continu sur lequel s'appuiera l'équipe enseignante et la direction de l'établissement pour vérifier que les objectifs de fin de cycle ont été atteints. Un examen de fin de cycle peut venir compléter, le cas échéant, ce dispositif.



EXAMEN DE FIN DE CYCLE

Les épreuves de fin de cycle sont évaluées par un jury composé du président (le directeur ou son représentant), d'un ou plusieurs spécialistes extérieurs à l'établissement, d'artistes ou de directeurs d'établissement. Ces épreuves sont publiques, à l'exception des examens de danse. Cet examen ne comporte qu'une session. Un élève qui n'a pas pu se présenter devant le jury de fin de cycle en fin d'année peut être autorisé, selon l'avis de son professeur et après une demande motivée auprès du directeur, à se représenter. Dans ce cas, il est impératif de produire un document attestant des raisons pour lesquelles l'élève n'a pas pu se rendre à l'examen (certificat médical, autre examen...).



Il est strictement interdit d'enregistrer ou de filmer lors des examens. Les décisions du jury sont sans appel.

...

Ces valeurs, dégagées lors d'ateliers collectifs et de temps de réflexion partagés, constituent les piliers de l'action du conservatoire : qualité, ouverture,

Chaque mot-clé agit comme une boussole commune, un repère partagé qui oriente nos projets et nos pratiques, guide la relation avec les élèves et les familles, et nourrit le partenariat avec les acteurs éducatifs, culturels et associatifs du territoire.



...

expérience vécue par les élèves | ressenti dans les cours et dans les espaces de vie, relations avec les professeurs et les pairs, perception du rythme de travail et des temps d'évaluation ;

perception institutionnelle | points forts identifiés (qualité des enseignements, compétences des équipes, diversité artistique, climat bienveillant) et leviers d'évolution (organisation, communication, lisibilité des parcours pédagogiques, développement de l'autonomie des élèves).

...

...

- **fluidifier la communication** sur les temps forts, les projets et les échéances.

Ils traduisent la volonté partagée de construire un conservatoire vivant, ouvert et inclusif, qui «résonne» pleinement avec celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

UN CONSERVATOIRE EN MOUVEMENT : ÉTAT DES LIEUX ET LEVIERS D'ACTION

...

Le conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire s'appuie sur de solides atouts humains, pédagogiques, artistiques et territoriaux.



Accessibilité et démocratisation

La politique tarifaire modulée selon les revenus favorise l'égalité d'accès, même si certaines familles la perçoivent comme un effort financier important. Avec plus de 620 élèves inscrits et 100 % des enfants des écoles publiques bénéficiaires d'actions éducatives, artistiques et culturelles (EAC), le conservatoire affirme une forte attractivité intergénérationnelle et intercommunale.



Diffusion et rayonnement

Le théâtre du Châtelard est un lieu central pour les restitutions, complété par des partenariats structurants avec la Grange au Lac d'Évian, la salle des fêtes du Creux de Thoiry, l'Esplanade du Lac de Divonne-les-bains et le Victoria Hall de Genève. Des résidences d'artistes, master classes et créations originales nourrissent une action culturelle inscrite dans un réseau régional et transfrontalier dynamique.

Éducation artistique et culturelle

L'EAC et les PEAC sont au cœur de la stratégie : plus de 1 000 enfants bénéficient chaque année d'interventions musicales.

Offre pédagogique structurée

Un règlement des études et un règlement intérieur actualisé encadrent désormais les cursus, les pratiques collectives et les modalités d'évaluation.

L'offre pédagogique s'enrichit avec la création de nouveaux départements – musique actuelle, voix et théâtre –, le développement des classes instrumentales (hautbois, trompette, cor, trombone, tuba, orgue, percussions) ainsi que la structuration et la diversification des ensembles (sept chœurs, trois orchestres et plusieurs formations de musique de chambre).

La danse poursuit sa montée en puissance avec la consolidation de son organisation et la préparation d'un troisième cycle en danse classique et en jazz.



Infrastructures et investissements

Une politique d'investissement soutenue garantit des conditions d'enseignement optimales : renouvellement régulier des instruments, acquisition d'équipements pédagogiques, modernisation numérique. L'extension de 2014 a amélioré l'accueil, et la création d'un nouveau lieu de diffusion est envisagée pour accompagner la croissance des activités artistiques.

Gouvernance, classement et rayonnement élargi

Classé CRC depuis 2007, le conservatoire déposera en 2026 une demande de renouvellement de classement auprès du ministère de la Culture. Ce renouvellement s'inscrit dans une ambition de consolidation et d'élargissement du rayonnement territorial. Situé au cœur du Pays de Gex et du Grand Genève, l'établissement bénéficie d'un positionnement stratégique favorable au développement de coopérations, de projets mutualisés et d'une circulation élargie des publics.

L'objectif est de confirmer son rôle de pôle culturel de référence, tout en affirmant une gouvernance partagée à l'échelle intercommunale et en renforçant le soutien des collectivités partenaires. Cette dynamique permettra d'assurer la soutenabilité budgétaire et d'ancrer durablement le conservatoire dans une trajectoire de rayonnement élargi, à la hauteur de son potentiel artistique, éducatif et territorial.



Enseignements de l'enquête familles

Les familles saluent la qualité de l'enseignement, la compétence et la bienveillance des équipes, ainsi que la richesse des pratiques collectives. Elles souhaitent cependant une meilleure lisibilité des objectifs pédagogiques et une participation accrue à la vie de l'établissement. La création d'un livret numérique de suivi répondra à ces attentes.

Ressources humaines et professionnalisation

L'équipe pédagogique (30 enseignants en musique, danse et théâtre) s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation structurée : démarches de titularisation, VAE, reconnaissance d'équivalences pour les diplômés des conservatoires suisses, préparation aux concours et mise en place d'un plan pluriannuel de formation. Elle est soutenue par une équipe administrative qualifiée. Le logiciel DuoNet constitue une base solide pour développer de nouveaux outils de communication et de suivi des élèves.

Les axes stratégiques du projet 2026–2032

développer
accompagner
déployer
valoriser

...

Placer l'émancipation au cœur du projet,

c'est reconnaître chaque individu comme pleinement capable de s'engager dans une pratique artistique qui nourrit la sensibilité, stimule la réflexion, suscite la rencontre et forge l'émotion partagée. L'art devient ainsi un levier d'épanouissement personnel et de construction collective.

Cette ambition repose sur une pratique

artistique ouverte et décroisée, qui permet à chacun – enfant, adolescent, adulte amateur ou futur professionnel – de construire un parcours singulier, orienté vers l'autonomie et l'orientation choisie.

L'émancipation ne se décrète pas : elle est rendue possible par des conditions concrètes et accessibles, adaptées aux besoins et aux aspirations des publics. Cela suppose une réflexion continue sur l'évolution des parcours et leur adéquation avec les projets éducatifs, les pratiques locales et les missions de l'établissement en tant que pôle ressource.

Dans cette perspective, le conservatoire déploiera, sur la durée du projet d'établissement 2026–2032, un ensemble d'actions articulées autour de quatre grandes orientations.

LE CONSERVATOIRE, UN LIEU D'ÉMANCIPATION
PAR LA PRATIQUE ARTISTIQUE

...

Développer l'offre de formation

Le conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire affirme sa mission de service public en proposant une offre de formation adaptée, ouverte et diversifiée.

Les objectifs :

Élargir les disciplines et introduire des instruments rares ;

Diversifier les formats d'apprentissage (cours, ateliers, stages, projets, partenariats) ;

Renforcer les pratiques collectives (chœurs, orchestres, ensembles) ;

Accompagner les vocations préprofessionnelles grâce à des parcours adaptés et des partenariats avec des établissements supérieurs.



Accompagner les parcours des élèves

L'émancipation repose sur un suivi personnalisé :

Parcours individualisés selon les rythmes et motivations ;

Évaluation formative et bienveillante avec outils partagés ;

Passerelles vers d'autres établissements pour élargir les perspectives ;

Dispositifs spécifiques pour les adolescents et les pratiques collectives motivantes.

Intégrer de nouvelles pratiques

Pour répondre aux évolutions culturelles :

Ouverture aux musiques actuelles et aux cultures urbaines ;

Développement de projets interdisciplinaires ;

Soutien à la création contemporaine (résidences, ateliers, collaborations) ;

Intégration du numérique dans les pratiques artistiques.

Renforcer le rôle de pôle ressources

Le conservatoire agit comme acteur culturel structurant du territoire :

Partage d'expertise avec les écoles et associations locales ;

Coopérations renforcées avec les institutions culturelles ;

Implication dans les réseaux régionaux et transfrontaliers ;

Contribution à la démocratisation culturelle et au rayonnement territorial.



UN CONSERVATOIRE DE PROXIMITÉ
ET DE COOPÉRATION

...

Développer les partenariats locaux

Le conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire renforce son rôle au sein du tissu culturel local en :

Développant des actions communes avec la médiathèque Le Châtelard autour du livre, de la musique et du spectacle vivant ;

Soutenant les associations musicales, chorégraphiques et théâtrales ;

Coopérant avec les structures culturelles locales pour mutualiser les projets et toucher de nouveaux publics.



Renforcer l'ancrage transfrontalier

Situé au cœur du Grand Genève, le conservatoire mise sur :

Des partenariats avec les établissements suisses pour favoriser les mobilités ;

Des événements partagés et des résidences artistiques ;

La valorisation de la diversité linguistique et culturelle du territoire ;

La mutualisation des ressources et des savoir-faire.

Valoriser les projets scolaires et périscolaires

L'établissement agit comme levier d'EAC en :
Développant les PEAC avec les écoles de la commune ;

Poursuivant les projets participatifs comme la chanson *Que le meilleur gagne* créée en 2024 lorsque la Ville était labellisée Terre de Jeux ;

Accompagnant les enseignants dans la mise en œuvre de pratiques artistiques ;

Donnant une visibilité publique aux productions scolaires et périscolaires.



*Hymne de notre Terre de Jeux : **Que le meilleur gagne***



Tchikidan - Volki de Etienne Perruchon
Répétition générale avec 200 enfants des écoles de Ferney-Voltaire



Tchikidan - Le concert

Retrouvez d'autres captations page 46.

Inscrire le conservatoire dans les réseaux régionaux et nationaux

Pour renforcer sa légitimité et son innovation, il s'engage à :

Participer aux réseaux professionnels (ADICARA, Conservatoires de France, fédérations) ;

Collaborer avec scènes nationales, festivals et centres chorégraphiques ;

Répondre aux appels à projets nationaux pour diversifier les financements ;

Renforcer la formation continue et la veille pédagogique.

UN CONSERVATOIRE OUVERT À TOUS LES PUBLICS

...

Porter une attention particulière aux adolescents

Ateliers et dispositifs adaptés aux goûts et rythmes des adolescents (musiques actuelles, danse urbaine, théâtre d'improvisation, ensembles vocaux) ;

Passerelles souples entre disciplines et univers esthétiques ;

Projets collectifs comme leviers de motivation et de socialisation ;

Accompagnement bienveillant favorisant créativité et confiance en soi.



Développer une offre artistique et culturelle pour tous

La mission de service public implique l'ouverture à tous les publics :

Accueil des adultes amateurs avec des formats adaptés ;

Implication des familles dans des projets participatifs intergénérationnels ;

Actions hors les murs pour toucher les publics éloignés de la culture ;

Modalités d'accueil flexibles pour lever les freins sociaux ou économiques.

Favoriser la médiation et les rencontres

L'art prend sens dans la rencontre et le partage :

Concerts commentés, **répétitions** publiques et **ateliers** ouverts ;

Projets collaboratifs associant élèves, artistes et habitants ;

Présence renforcée dans l'espace public et les événements locaux ;

Masterclasses, conférences et résidences avec des artistes professionnels.

Valoriser les ressources documentaires et numériques

La médiathèque Le Châtelard devient un partenaire stratégique :

Modernisation et diversification des collections ;

Développement de ressources numériques accessibles à distance ;

Actions de médiation documentaire (expositions, ateliers, découvertes) ;

Partenariats avec la médiathèque Le Châtelard et les établissements éducatifs.



UN CONSERVATOIRE ENGAGÉ DANS LES TRANSITIONS

...

Prendre soin des élèves et des familles

Pour garantir un climat de confiance et de bienveillance :

Prévention du décrochage et accompagnement individualisé ;

Temps réguliers d'écoute et de dialogue avec les familles ;

Attention au bien-être des élèves dans un cadre respectueux et sécurisant ;

Formation continue des équipes à la communication positive.



Déployer une politique écoresponsable

Le conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire inscrit son action dans une démarche durable :

Encourager les mobilités douces (vélo, covoiturage, transports en commun) ;

Promouvoir les éco-gestes quotidiens (impressions limitées, énergie raisonnée, réduction des plastiques) ;

Intégrer l'environnement dans la programmation artistique (créations engagées, sensibilisation au climat).

Favoriser l'innovation pédagogique

Le conservatoire se positionne comme un laboratoire pédagogique :

Promotion de l'évaluation positive et formative ;

Développement du numérique éducatif et d'outils de suivi en ligne ;

Expérimentation de pédagogies actives et de pratiques collaboratives ;

Formation des enseignants aux nouvelles approches.

Intégrer les enjeux d'égalité et d'inclusion

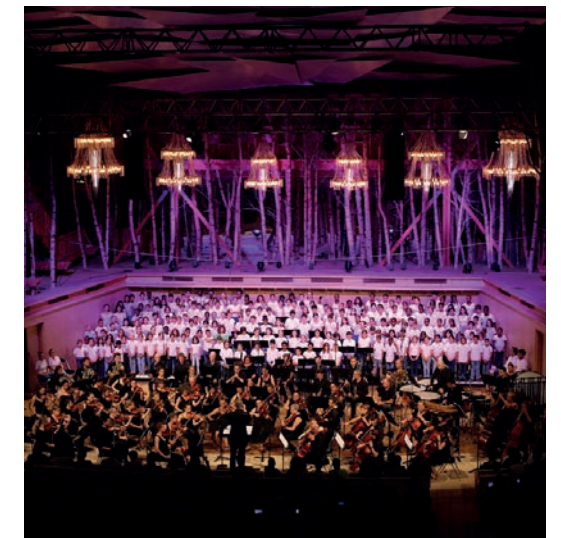
Le conservatoire affirme son rôle de service public inclusif en :

Facilitant l'accueil des élèves en situation de handicap ;

Valorisant la diversité culturelle et les rencontres interculturelles ;

Assurant la parité et la visibilité équilibrée des artistes et enseignants ;

Luttant contre toutes formes de discrimination.



Modes de faire

expérimenter
rechercher
travailler
coopérer
...

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026-2032 REPOSE SUR UNE CULTURE DU « FAIRE ENSEMBLE » :
EXPÉRIMENTER, RÉFLÉCHIR, COOPÉRER ET AGIR COLLECTIVEMENT POUR DONNER COHÉRENCE
ET VITALITÉ À L'ACTION DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL DE FERNEY-VOLTAIRE.

••••

Expérimenter

- Tester de nouveaux formats pédagogiques : ateliers courts, masterclasses ouvertes, parcours modulaires, hybridation présentiel/numérique.
- Développer des ateliers interdisciplinaires favorisant la créativité.
- Accueillir des artistes en résidence pour initier des projets pilotes.

► *Intégrer les pratiques pertinentes dans l'offre régulière.*

Rechercher et agir

- Observer et évaluer les pratiques pour les ajuster aux besoins réels.
- Assurer une veille artistique et pédagogique.
- Collaborer avec des chercheurs et des universitaires pour nourrir la réflexion.

► *Installer une culture de l'amélioration continue.*

Travailler en mode projet

- Développer des projets transversaux emblématiques (concours littéraire, spectacles pluridisciplinaires, PEAC).
- Fédérer disciplines et publics à travers des événements collectifs.
- Structurer les projets par une méthodologie partagée et participative.

► *Valoriser l'intelligence collective et l'autonomie.*

Coopérer avec les usagers

- Associer familles et élèves aux instances de concertation.
- Travailler avec les associations locales pour renforcer le maillage culturel.
- Encourager la participation citoyenne à travers des projets artistiques ouverts.

► *Faire des usagers de véritables partenaires.*

Les outils structurants

accompagner
communiquer
participer
développer

...

Pour donner toute sa portée au projet 2026–2032, le conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire s'appuie sur des outils qui assurent la cohérence entre vision stratégique, organisation interne et pratiques quotidiennes.

...



Numérique intégré

- Déploiement d'un espace numérique de travail, d'outils collaboratifs et de ressources partagées.
- Développement de formats hybrides d'enseignement et de médiation.
- Valorisation numérique des actions, projets et évaluations.

► *Un conservatoire connecté, agile et innovant.*

Communication et visibilité

- Refonte du site internet, identité visuelle harmonisée.
- Communication proactive autour des projets, événements et réussites.
- Développement de supports variés (photos, vidéos, réseaux sociaux, newsletter).

► *Une action culturelle lisible, attractive et fédératrice.*

Participation et implication des usagers

- Création de comités d'usagers et conseils élargis (parents, élèves, partenaires).
- Ateliers participatifs et démarches de co-construction de projets.
- Renforcement du dialogue familles–enseignants–direction.

► *Une gouvernance ouverte et participative.*

Développement et diversification des ressources

- Partenariats économiques, mécénat culturel et collaborations institutionnelles.
- Coopérations transfrontalières et territoriales.
- Mobilisation de financements croisés (municipaux, régionaux, européens).

► *Des moyens consolidés pour une stratégie durable et ambitieuse.*

Gouvernance et organisation

- Clarification de l'organigramme et des responsabilités.
- Renforcement des instances de concertation et du pilotage collaboratif.
- Création ou consolidation de postes structurants (coordination, action culturelle, communication).

► *Une gouvernance lisible, efficace et partagée.*

Accompagnement et développement professionnel des enseignants

- Plan pluriannuel de formation continue (artistique, pédagogique, numérique).
- Mutualisation, échanges de pratiques et observations croisées.
- Soutien aux parcours professionnels (VAE, concours, mobilités).

► *Une équipe professionnelle soutenue et en évolution permanente.*

Équipements et accessibilité

- Renouvellement régulier et programmé du parc instrumental.
- Accessibilité renforcée (personnes à mobilités réduites - PMR, lisibilité des parcours, accueil inclusif).

► *Des conditions d'apprentissage optimales et équitables.*

ÉCHÉANCIER CONSOLIDÉ DES ACTIONS (2026-2032)

...



Suivi et évaluation

Suivi mensuel | points d'avancement par action prioritaire et analyse des indicateurs.

Suivi trimestriel | réunions d'équipe élargies permettant les ajustements.

Suivi semestriel | rencontres avec la collectivité pour les arbitrages budgétaires et la validation des livrables.

Suivi annuel | bilan global présenté au conseil d'établissement, incluant les retours des usagers, et élaboration de la feuille de route pour l'année suivante.



Vue d'ensemble

Objectif général | déployer l'ensemble des actions prévues par les axes du projet d'établissement, selon un calendrier progressif et cohérent, avec un suivi d'évaluation régulier à différents niveaux : mensuel, trimestriel, semestriel et annuel.

Responsabilités | chaque action sera conduite sous la responsabilité de la direction, des coordinateurs pédagogiques, du référent numérique, du référent pour l'éducation artistique et culturelle, du référent pour l'action culturelle, du référent pour les ressources humaines, de la coordination de la formation musicale, de la pianiste accompagnatrice, de la référente handicap en lien avec la collectivité.



FEUILLE DE ROUTE PAR SEMESTRE

Premier semestre 2026 |
janvier > juin

Rayonnement et faisabilité

- **Étude de faisabilité du rayonnement de l'établissement** | définition du positionnement territorial, analyse des partenariats existants et identification des leviers de développement.
- **Livrables** | diagnostic du rayonnement (pédagogique, culturel, territorial), scénario d'évolution du statut et plan d'action à six ans.
- **Communication et visibilité** | création d'un nouveau site internet, mise en valeur des projets dans la presse et sur les réseaux sociaux.
- **Livrables** | charte graphique, supports de communication, calendrier média.
- **Partenariats transfrontaliers** | signature des premières conventions avec les structures culturelles voisines et lancement d'échanges artistiques (masterclasses, résidences).
- **Livrables** | conventions signées, calendrier de coopération artistique.

Enseignement artistique et pédagogie

- **Évaluation continue** | intégration progressive dans les cours et projets, formation initiale des enseignants à l'observation et à la régulation des apprentissages.
- **Livrables** | référentiel de compétences, grilles d'observation, livret numérique de l'élève.
- **Label « Musicien lecteur »** | lancement officiel et mise en place du suivi pédagogique.
- **Livrables** | protocole de validation en situation, supports pour les élèves.
- **Évaluation certificative** | réorganisation des examens et harmonisation des jurys.
- **Livrables** | règlement d'examens actualisé, modèle de diplôme et d'attestation.

Numérique et innovation

- **Environnement numérique de travail** | déploiement de la version pilote et formation des enseignants et des élèves à son utilisation.
- **Livrables** | plateforme active (emplois du temps, ressources, évaluations).
- **Création numérique et arts technologiques** | ouverture d'ateliers de musique assistée par ordinateur, captation et multimédia.
- **Livrables** | calendrier d'ateliers, équipement technique de base, plan de formation des enseignants.

Inclusion et publics élargis

- **Accessibilité et handicap** | formation des équipes, plan d'aménagements et partenariats spécialisés.
- **Livrables** | protocole inclusion, calendrier d'actions hors les murs.
- **Accompagnements instrumentaux** | harmonisation des plannings et outils de suivi.
- **Livrables** | trame de suivi, intégration dans le calendrier pédagogique.
- **Parcours adolescents et adultes** | création de nouveaux ateliers et cours spécifiques.
- **Livrables** | calendrier des activités, premières inscriptions.

Action culturelle et éducation artistique

- **Parcours d'éducation artistique et culturelle** | création d'un espace numérique dédié, harmonisation des fiches projets, coordination renforcée avec les écoles.
- **Livrables** | portail en ligne, calendrier des restitutions publiques.

Deuxième semestre 2026 |
juillet > décembre

Rayonnement et coopération

- **Consolidation du diagnostic du rayonnement** et présentation des résultats à la collectivité.
- **Lancement de la saison culturelle annuelle** : création d'une identité graphique, programmation transversale et partenariats territoriaux.
- **Développement de la médiathèque numérique** : accès en ligne, premières médiations publiques.



Enseignement et évaluation

- **Ajustements suite aux bilans pédagogiques**, consolidation des outils d'évaluation continue et certificative.

Numérique

- **Extension de la plateforme numérique** à l'ensemble des emplois du temps, salles et ressources.
- **Développement de projets** interdisciplinaires et d'une plateforme interne de diffusion.



Formation et gestion des personnels

- **Formation continue** : deuxième vague centrée sur les pédagogies actives et l'usage du numérique.
- **Organisation et accueil** : mise à jour de l'organigramme, signalétique, création d'un espace numérique pour les familles.

Années 2027 à 2029 :
consolidation et montée en régime

Rayonnement et réseau

- **Mise en œuvre des partenariats** transfrontaliers pérennes et participation aux réseaux régionaux et nationaux.
- **Renforcement de la visibilité** de la saison culturelle et de la communication institutionnelle.

Enseignement et structuration

- **Création officielle des départements** « Voix » et « Musiques actuelles ».
- **Poursuite du développement** du label « Musicien lecteur » et généralisation du livret numérique.



Formation et ressources humaines

- **Déploiement du plan de formation continue** et du dispositif de mobilité interne.
- **Développement des compétences managériales** et pédagogiques des coordinateurs.

Numérique et innovation

- **Généralisation de la pratique numérique** et de la création assistée par ordinateur.
- **Plateforme de diffusion interne** pleinement opérationnelle.

Inclusion et publics

- **Développement des offres** pour adolescents, adultes et publics éloignés.
- **Intégration de démarches** écoresponsables dans les projets.



Années 2030 à 2031 :
évaluation globale et transition

- **Consolidation du rayonnement** territorial et international.
- **Étude d'impact du projet d'établissement** (pédagogique, culturel, managérial).
- **Décision** sur une éventuelle évolution statutaire de l'établissement selon les résultats obtenus.
- **Préparation du nouveau projet d'établissement** pour la période 2032-2038.

CONCLUSION

...

Le projet d'établissement 2026-2032 du conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire trace les lignes d'un développement à la fois ambitieux et réaliste. Il affirme la vocation du conservatoire comme lieu d'émancipation artistique, d'innovation pédagogique et de coopération culturelle, tout en consolidant sa fonction de service public ouvert à toutes et à tous.

Ancré dans un territoire transfrontalier en pleine évolution, le conservatoire entend poursuivre une dynamique qui conjugue exigence et inclusion : soutenir les parcours d'excellence comme les pratiques amateurs, accueillir la diversité des publics, et cultiver les liens avec les acteurs éducatifs, culturels et associatifs.

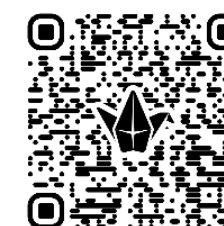
Ce projet est avant tout une invitation collective : il repose sur l'engagement des équipes pédagogiques et administratives, sur la confiance des familles et sur le partenariat actif des institutions et associations locales. Ensemble, il s'agit de faire du conservatoire un espace toujours plus vivant, où la créativité se partage, où la pratique artistique devient un levier d'épanouissement personnel et de cohésion sociale, et où chacun, quel que soit son âge ou son parcours, peut trouver sa place et contribuer à une culture commune.

ANNEXES

...

Dans une logique d'allègement du document-cadre et de consolidation de la culture professionnelle commune, l'ensemble des documents annexes et des ressources de référence sera regroupé dans un Padlet unique, accessible via un QR code et intégré à l'ENT (espace numérique de travail).

Cet espace numérique centralisé permettra de consulter facilement :



- Les fiches actions,
- Les références bibliographiques,
- Les tarifs de l'établissement,
- L'ensemble des documents-cadres,
- Les ressources de veille juridique, institutionnelle, statutaire et bibliographique.

Les objectifs de cet outil sont clairs :

- Garantir une accessibilité permanente à des ressources actualisées,
- Développer une culture partagée de la veille et de l'anticipation réglementaire,
- Mettre à disposition un espace unique regroupant les textes de cadrage essentiels (projet d'établissement, règlement intérieur, charte, documents institutionnels).

La mise à jour de ce Padlet sera confiée à un groupe de veille interne, assurant la pertinence et l'actualisation continue des contenus, en appui à l'évolution stratégique et opérationnelle de l'établissement.

D'autres captations



La musique du verbe :
Les Ombres
première partie



La musique du verbe :
La dernière métamorphose
deuxième partie



La musique du verbe :
J'en veux en-corps
troisième partie



Dogora de Etienne
Perruchon

Remerciements

La direction du conservatoire de Ferney-Voltaire adresse ses plus vifs remerciements à l'ensemble des agents et partenaires qui ont participé avec rigueur et enthousiasme à cette démarche de réflexion collective et aux différentes réunions de travail.

Elle tient également à remercier les services municipaux de la Ville de Ferney-Voltaire pour leur précieux appui et leur expertise tout au long de l'élaboration de ce projet d'établissement.

...

Maquette : Cécile Tassan.
Impression : Imprimerie Gonnet, Virignin.
Crédits photo : Service communication et conservatoire de la Ville de Ferney-Voltaire, Yann Krajewski, Mélanie Grole, DR.

